



DISPOSITIFS ET INFORMATIONS UTILES EN SITUATION DE CONFINEMENT COVID-19



Le groupe d'animation du Conseil de Quartier Manin-Jaurès a souhaité diffuser les dispositifs et informations pratico-pratiques utiles en la période actuelle.

Où se faire dépister dans le quartier ?

➤ **Centre de dépistage à l'espace Pierre Girard - 7 rue Pierre Girard**

- Sans rendez-vous
- Le centre est ouvert, de 9h à 18h, 6 jours sur 7, du lundi au samedi inclus.
- Fermeture anticipée possible quand la capacité des tests est atteinte.
- De 9h à 14h : Publics "prioritaires" : les détenteurs d'une ordonnance, d'un mail ou d'un sms de la CPAM ou de l'ARS, les professionnels de santé sur présentation d'une carte professionnelle et les personnels d'aide à domicile.
- De 14h à 17h30 : tout public
- Le centre de dépistage Pierre Girard assure dorénavant, en parallèle des tests PCR, des tests rapides antigéniques (TRA), sur orientation du personnel sur place.
- Le Centre de dépistage Pierre Girard assure dorénavant des prélèvements pour les enfants à partir de 6 mois.
- Fermeture anticipée possible quand la capacité des tests est atteinte.
- Horaires susceptibles de modification.

➤ **LBM GUEVALT SITE JAURES - 127 avenue Jean-Jaurès**

Sur rendez-vous

Avant de vous rendre sur place merci d'appeler ou consulter le [site internet](#)

Tél: 01 42 08 04 82

➤ **SELAS LBM GUEVALT SITE LAUMIERE - 121 rue de Meaux**

Sur rendez-vous

Avant de vous rendre sur place merci d'appeler ou consulter le [site internet](#)

Tél: 01 42 45 48 15

➤ **Pharmacies du quartier habilitées à réaliser des tests rapides antigéniques :**

- Pharmacie des Buttes Chaumont, 94 avenue Jean Jaurès
- Pharmacie Manin des Buttes-Chaumont, 105 rue Manin

Retrouvez la liste des lieux de dépistage Covid-19 de l'arrondissement [ici](#).

Les dispositifs d'aide, d'écoute et d'accompagnement en cette période de confinement

- **Toutes les structures de soins psychiatriques et de soutien psychologique** (cf. pièce jointe)
- **Pour les personnes victimes ou témoins de violences conjugales/intrafamiliales et de LGBTQphobie** (cf. pièce jointe)

Pratiquer une activité physique et sportive

- se balader à moins de 20 km de chez soi, c'est possible !
Retrouvez 5 randonnées de moins de 3h dans un rayon de 20 km autour du centre de Paris en cliquant [ici](#).
- Où faire du sport dans le quartier :

Les équipements sportifs de proximité dans le quartier Manin-Jaurès :

- le Centre Sportif Jules Ladoumègue
- le TEP (terrain d'éducation physique) Ourcq
- le TEP Petit
- le Gymnase et le TEP Hautpoul
- le Gymnase Jean Jaurès.

Les TEP Ourcq et Petit sont ce qu'on appelle des TEP en accès libre.

À compter de samedi 28 novembre, les établissements de plein air (y compris les tennis extérieurs) ont été ouverts :

- Le samedi de 8h à 20h30 et le dimanche de 8h à 18h ;
- En semaine de 8h à 20h30.

Ces plages horaires permettront d'accueillir, en complément des activités scolaires et périscolaires :

- En priorité, les associations dans le cadre des créneaux d'entraînement dont elles disposent ;
- Les pratiquants adultes (et mineurs) hors cadre associatif pour une pratique individuelle.

Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement concernant l'étape 2 qui débutera en principe le 15 décembre et qui devrait permettre l'ouverture des gymnases et piscines à la pratique exclusive des mineurs.

Les dispositifs culturels

- Bibliothèques

Toutes les bibliothèques municipales ont rouvert progressivement entre le mercredi 2 et le vendredi 4 décembre. La consultation des ouvrages sur site est donc à nouveau permise.

Néanmoins certaines mesures doivent être mises en œuvre :

- Horaires d'ouverture adaptés en fonction des possibilités d'organisation des équipes ;
- Respect de la distanciation sociale ;
- Les modalités de réservation reprennent telles qu'en octobre ;
- Actions culturelles et accueils de groupes suspendus jusqu'à début janvier.

Les horaires et aménagements de chaque établissement sont précisés sur [le site](#) internet des bibliothèques de la Ville.

- Théâtres, salles de spectacles et cinémas

Les théâtres, salles de cinéma et les musées pourront rouvrir à compter du 15 décembre, si et seulement si l'évolution de la situation sanitaire le permet, conformément à ce qui a été annoncé par le Président. La plupart des salles se prépare à cette réouverture (exemple le Théâtre Paris Villette).

Un couvre-feu national sera mis en place de 21h à 6h. Une tolérance sera permise pour que les spectateurs puissent rentrer chez eux, lorsque la représentation se termine à 21h (le billet de spectacle ou de cinéma vaudra justificatif).

- Plusieurs acteurs culturels proposent des offres numériques.
- C'est le cas par exemple de la Philharmonie qui propose des concerts audio et vidéo, des conférences, des photos des collections du Musée de la Musique...
Toutes les informations [ici](#).
- C'est le cas également du Théâtre Paris-Villette qui propose des spectacles jeunesse en VOD, des interviews d'artistes résidents...
Toutes les informations [ici](#).

Où se procurer une aide alimentaire ?

➤ Retrouvez toutes les informations concernant les dispositifs d'aide alimentaire en cliquant [ici](#). Vous y trouverez notamment la [liste](#) des points de distribution alimentaire de rue et la [liste](#) des lieux où trouver des produits alimentaires à bas coût.

➤ Le réseau des épiceries sociales et distributions de colis, qui s'adresse aux foyers disposant d'un hébergement ou d'un logement leur permettant de cuisiner, distribue plus de 11 800 équivalents repas chaque jour à travers 33 sites de distribution répartis sur le territoire parisien. Les épiceries sociales partenaires de la Ville restent ouvertes sur orientation d'un travailleur social. Dans le 19^{ème} arrondissement :

1. La Courte Echelle (19e), 8, rue Gaston Tessier, sur rendez-vous.
2. L'Épicerie sociale Crimée (CASVP 19e), 166, rue de Crimée, sur rendez-vous.

➤ Depuis le 23 novembre et jusqu'au 15 mars, les Restos du Coeur feront leur distribution de colis alimentaires dans le 19e les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 au 15 avenue de la Porte de la Villette.

La distribution de repas chauds du midi aura lieu du lundi au vendredi de 11h à 13h.
Plus d'informations [ici](#).

Soutenir le commerce local :

➤ Retrouvez la [carte](#) des commerçants qui proposent un service de livraison à domicile et/ou de commande et retrait sur place.

➤ Vous pouvez commander des bons d'achat chez les petits commerçants et artisans en cliquant [ici](#)

Accompagnement et soutien aux entreprises parisiennes

➤ Pour les commerçants, la Ville de Paris se mobilise pour venir en aide aux entreprises parisiennes confrontées à la crise liée à l'épidémie de Covid-19.

Retrouvez toutes les informations [ici](#).

➤ Des permanences juridiques gratuites pour les commerçants et entrepreneurs ont notamment mises en place dans les mairies d'arrondissement.

Pour prendre rendez-vous en ligne, c'est [ici](#).

➤ Vous avez également la possibilité de s'inscrire sur la [carte interactive](#) de la Ville de Paris en remplissant le [formulaire suivant](#).

POUR UN NOËL 2020 SOLIDAIRE !

➤ [Coffre à jouets en mairie du 19ème](#)

Jusqu'au 31 décembre, la Mairie du 19e, en partenariat avec le Secours Populaire, des écoles et lycées du 19e, des commerçants, l'association culturelle France-Chine et la société des membres de la Légion d'Honneur organise l'opération «Coffre à jouets» pour des enfants de l'arrondissement. Vous pouvez déposer des jouets en bon état dans le coffre situé dans le hall de la Mairie.
5/7 place Armand Carrel - 01 44 52 28 69 – 01 44 52 29 18

➤ Une boîte de Noël à offrir aux sans-abri afin de réchauffer les cœurs en pleine crise sanitaire. Toutes les infos [ici](#).